

Date : 26/03/12

Création de l'Institut Mines-Télécom : constitution d'un grand groupe de formation d'ingénieurs en France

Le regroupement des écoles des mines et des télécommunications a été décidé par le Conseil de modernisation des politiques publiques du 30 juin 2010, avec la mise en place effective d'un institut regroupant l'ensemble de ces écoles, mission confiée au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET, créé début 2009 par fusion de Conseil général des mines et du Conseil général des technologies de l'information).

Après bien des péripéties, le projet de décret a été soumis aux différentes instances de consultation nécessaires (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que les nouveaux comités techniques des différents établissements, comité technique commun aux écoles des mines et à l'institut Télécom et enfin comité technique ministériel de Bercy) en décembre dernier, avant validation par le Conseil d'État mi-février dernier.

Lors de ce processus, il a été indiqué que :

la démarche retenue consistait à créer un institut ayant le statut d'EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) et qui intégrerait les écoles des télécommunications, comme le fait actuellement l'Institut Télécom (les écoles des mines lui étant, dans un premier temps, rattachées, tout en conservant leur statut d'établissement public à caractère administratif) ;

en l'état, cette démarche, ne remettrait pas en question les identités des écoles et leurs implantations en région, et conduirait à créer un institut faisant référence en matière de développement de nouvelles technologies, de politiques publiques et de régulation économique, de formation d'entrepreneurs ainsi que de création d'activités et d'entreprises innovantes.

Sur ces bases, le décret portant création de l'Institut Mines-Télécom a finalement été signé le 28 février 2012 et a fait l'objet d'une présentation officielle la semaine dernière.

« Avec la création de l'Institut Mines-Télécom, c'est un nouvel acteur qui vient enrichir le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche, en capitalisant sur l'expérience de l'Institut Télécom et des Écoles des Mines », ont déclaré les responsables de

Évaluation du site

Miroir Social est un site collaboratif s'intéressant à l'actualité sociale des entreprises (actualité syndicale, essentiellement).

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 6

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

l'établissement à cette occasion, en précisant que « ce nouvel établissement devient le premier groupe de grandes écoles d'ingénieurs et de management dans notre pays. Il disposera de la taille et des compétences pour mieux valoriser à l'international la formation d'ingénieurs et de managers à la française, pour continuer à mettre l'innovation au cœur de ses projets, contribuant ainsi au développement de notre économie et de nos territoires ».

Les acteurs de l'Institut Mines-Télécom

Dix écoles : Mines Albi, Mines Alès, Mines Douai, Mines Nantes, Mines Paris Tech, Mines St-Étienne, Télécom Bretagne, Télécom École de management, Télécom Paris Tech, Télécom Sud Paris

Deux écoles filiales, créées en partenariat avec des universités et des entreprises : **Eurecom**, Télécom Lille 1

Deux partenariats stratégiques : Mines Nancy, Armines

Deux structures pour aider au transfert technologique : Télécom Valorisation, Transvalor

Deux instituts Carnot : Institut Carnot Mines, et Carnot Télécom & Société numérique

Trois fondations et deux fonds de dotation : FI3M, la fondation de Mines Paris Tech, FI3M, la fondation de Mines St-Étienne, Fondation Télécom, Fonds de dotation de Mines de Nantes, Fonds de dotation de Mines Douai

Un réseau de dix écoles associées : ENSEEIHT, ENSEIRB-MATMECA, ENSG, ENSIIE, ESIAL, ESIGELEC, IFMA, SUP'COM TUNIS, Télécom Physique Strasbourg, Télécom St-Étienne

La gouvernance de l'IMT sera assurée par :

un conseil d'administration composé de 25 membres (8 représentants de l'État, 9 personnalités qualifiées dont le président, 5 représentants du personnel élu et 3 représentants des élèves élus) ;

un conseil scientifique composé d'un Président et de personnalités qualifiées ;

un collège des directeurs qui comprendra les directeurs des 6 écoles des Mines et des 4 écoles Télécom et auquel les directeurs d' **Eurecom** , Télécom Lille1, Mines Nancy, Armines et les directeurs de la DG seront invités.

L'Institut en quelques chiffres

L'ensemble devrait représenter environ 12 000 étudiants (dont 36 % de boursiers), 1 700 doctorats, 3 600 diplômés par an (dont 2 000 ingénieurs) et devrait accueillir, avec les écoles associées, 28 % d'élèves étrangers.

Présenté par les responsables comme un regroupement historique d'envergure, permettant de rivaliser avec les plus grandes universités du monde, reste maintenant à mettre concrètement en œuvre et en place ce projet qui recouvre une certaine hétérogénéité de situations juridiques et statutaires.

Selon certains, une période de deux années minimum de période transitoire avant l'intégration des écoles de Mines mais nombreux sont ceux qui pensent que cette « usine à gaz » prendra un temps certain avant de fonctionner harmonieusement, en ayant levé les interrogations et les inquiétudes du personnel concerné tant sur l'organisation des missions que sur les conditions de travail et les carrières.

Entreprises : Institut Mines Télécom,